

COMPTE RENDU DU CDAS 35 DU 20 JUIN 2012

D'entrée, il a été dénoncé par la CGT et Solidaires, la convocation du CDAS un mercredi, fin juin, sans tenir compte des temps partiels et des départs en vacances, ainsi que l'envoi tardif des documents de travail inférieur à 8 jours (délai réglementaire).

Notre Déclaration liminaire :

Le 6 mai dernier, le peuple français a exprimé une profonde volonté de changement.

Comme tous les peuples d'Europe, il rejette les politiques d'austérité et refuse de payer une dette qui n'est pas de son fait.

Le nouveau gouvernement doit prendre la mesure de cette volonté.

Notre ministre doit enfin entendre les revendications des fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, UNSA qui depuis des mois condamnent l'insuffisance des prestations et des moyens dévolus aux politiques de l'action sociale.

La CGT dénonce à nouveau le fait que sous couvert de la mise en place de Chorus, la réforme de 2011 soit à nouveau mise en œuvre. La régionalisation des dépenses ne peut que remettre en cause l'autonomie des délégations départementales et à terme leur existence.

Tous les délégués départementaux, quel que soit leur grade, doivent conserver leur délégation de signature pour assurer pleinement leurs missions.

C'est la proximité et le contact direct avec les agents qui permettent aux délégués départementaux de faire face aux sollicitations des agents et aux urgences sociales.

Vous savez que c'est primordial car les agents de nos administrations sont confrontés à des difficultés grandissantes dans l'exercice de leurs missions et vivent de plus en plus mal dans un contexte de baisse incessante du pouvoir d'achat et d'inquiétude face à l'avenir pour leurs enfants en particulier.

C'est encore plus vrai concernant la situation de nos collègues retraités qui aujourd'hui sont de plus en plus nombreux à demander de l'aide auprès de leur délégation.

Leurs conditions de vie se dégradent et l'action sociale doit pouvoir leur venir en aide.

Malheureusement, nous pensons que beaucoup de retraités méconnaissent le champ d'intervention du CDAS.

A ce sujet, la CGT rappelle sa revendication de permettre aux agents retraités de pouvoir siéger de plein droit dans la représentativité syndicale de leur choix au sein du CDAS.

S'agissant de l'activité de la délégation qui est à l'ordre du jour de ce CDAS, nous espérons avoir de plus amples informations en séance car les documents communiqués ne reflètent, d'après nous, que partiellement cette activité.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration au PV de ce conseil.

1-Procès-verbal du 27 mars 2012 : non approuvé à ce jour, car incomplet :

D'une part, il n'y figurait pas l'intervention effectuée lors de cette réunion par nos représentants douaniers,

Nous avons demandé que celle ci soit rajoutée : « *Messieurs SANSONETTI et MALRY ont renouvelé, la demande récurrente de la brigade de surveillance de Saint Malo, concernant l'octroi de 18 tickets restaurant. Ils ont argumenté et étayé leurs propos en précisant le rythme de travail atypique d'une brigade des douanes, des postes de travail distincts du siège de l'unité pour remplir certaines missions (notamment l'aéroport de Dinard Pleurtuit).*

Les amplitudes des vacances couvrent souvent les heures des repas. De plus, en Bretagne,

Saint-Malo est la seule brigade des douanes a n'avoir que 8 tickets restaurant ».

D'autre part, la mise en sommeil de la prévention sur les addictions est indiquée, sur le procès verbal, comme liée à la création de la DRFIP, ce qui nous pose question : les véritables raisons sont plutôt la surcharge de travail des médecins de prévention et les réticences de l'administration pour accorder des autorisations d'absences.

D'ailleurs, cette action pourra voir le jour à partir de 2013, seulement pendant la pause méridienne !!!

2- Suivi des engagements pris par le dernier CDAS :

- la convocation a été envoyée également aux suppléants
- communication la plus large possible des infos de la Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale (SRIAS)
- utilisation du DIF : suite à la demande CGT d'utiliser le Dispositif Individuel de Formation pour participer à la préparation de départ à la retraite, proposée par les services sociaux, le Président, M.ZOLLER, donne son accord, mais en temps que directeur de la DRFIP, donc seulement pour ses agents. Les agents de la DRFIP ne pourront participer à une telle session de formation que l'année de leur départ en retraite..
- Le représentant de l'INSEE reste sur une application stricte du règlement du DIF.
- Le représentant des Douanes n'avait pas compétence pour se prononcer.
- Un groupe de travail sur l'organisation de l'arbre de Noël s'est interrogé sur le prix de revient de cette prestation. (71% du BIL). D'autres pistes ont été évoquées à la délégation (spectacle vivant, cirque). Il s'est

également interrogé sur le cinéma de Noël : le remplacer par une autre activité ou le reporter au printemps ?

- Audit en cours sur l'introduction des produits bio dans les restaurants collectifs.
- BONNE NOUVELLE... enfin ! les 18 tickets restaurants sont attribués à la Brigade des douanes de Saint Malo à partir du 1^{er} août 2012.
- Les infos des services sociaux sont envoyées sur la boîte fonctionnelle de l'ESI de Rennes
- Le vœu que nous avons déposé déjà en 2010 puis renouvelé lors de la précédente session afin que le transport des enfants partant en colonies de vacances par train soit privilégié, sera transmis au secrétariat général de l'action sociale dès que le PV du 27 mars sera approuvé
- Une convention de moyens a été signée entre la MGEFI et le Ministère des finances. Cette convention permet à la MGEFI d'organiser des actions de prévention santé. Un partenariat entre la MGEFI et la délégation sera possible.

3- Compte rendu d'activité de la délégation 35 en 2011 :

Un diaporama nous a été présenté. Il reprenait les différentes actions ou manifestations proposées par la délégation en précisant le nombre de participants ou de bénéficiaires ainsi qu'un bilan financier précis.

Pour votre information : 2569 actifs, 2263 retraités, 1645 enfants dépendent de la délégation d'Ille et Vilaine.

Un contrat est en cours de signature avec la crèche « Rigolo comme la vie », avenue des Français Libres , permettant de réserver jusqu'à 8 places. 2 sont déjà attribuées pour septembre, les autres places seront ouvertes à partir 2013.

Les 2 assistants sociaux ont dressé un rapport de leur activité annuelle. Ils ont un rôle d'assistance, de conseils et d'orientations et peuvent aussi octroyer des aides financières (2000€ par agent et par an au maximum) ou des prêts sociaux.

Ils ont reçu 174 agents en 2011, dont 23 retraités.

Ils reçoivent à la délégation, peuvent se déplacer sur votre lieu de travail ou à votre domicile.

N'hésitez pas à les solliciter si besoin est, quelque soit l'objet de vos préoccupations (budgétaires, professionnelles, familiales...)

4- Enquête retraités :

Suite au groupe de travail national du 7 mars 2012, consacré à l'action sociale au bénéfice des retraités, la sous direction des politiques sociales et des conditions de travail a fait parvenir aux délégués départementaux de l'action sociale et aux présidents de CDAS, le questionnaire d'enquête, en vue de bâtir un état des lieux et d'en extraire des propositions.

Le questionnaire local complété par la délégation ne fait que refléter les carences des actions envers la population retraitée. Constat déjà fait pas notre organisation, qui justifie d'autant plus la demande de participation de plein droit de retraités au sein des instances CNAS et CDAS.

Le site web de la délégation n'est accessible qu'en intranet. De ce fait, les retraités ne peuvent le consulter. Il est donc souhaitable que les retraités équipés en informatique communiquent leur adresse mail à la délégation.

Nous avons demandé qu'une deuxième publication leur soit adressée par courrier.

Pour cet envoi, le problème tant pour la délégation que pour l'administration, est un problème budgétaire (affranchissement, édition couleur !)

5- Questions diverses :

A la demande de la CGT, un groupe de travail « retraités » se tiendra en 2013. Les participants seront des retraités, militants des organisations syndicales. L'objet de ce groupe de travail sera de définir les besoins des retraités et de faire des propositions d'activités.

La prochaine réunion du CDAS 35 se tiendra dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre. En octobre , un groupe de travail préalable définira les orientations BIL pour 2013.

Vos représentants

Claudine Thomas (Douanes) – Viviane Doublet (DRFIP) – Annie Gaultier-Lefevre (Expert Retraité)